

Vivre à Guérard

et ses hameaux



Photo : le Pont de Guérard

Bulletin Juillet 2021

INFOS ADMINISTRATIVES

MAIRIE

*Votre Mairie sera ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00, durant les mois de Juillet et Août.
L'accueil du samedi matin reprendra à compter du 28 août.*

LA BANQUE



POSTALE

Votre agence postale communale sera fermée du lundi 16 au mardi 31 août (inclus).



Carte nationale d'identité électronique (CNIE) depuis le 31 mai 2021

Cette carte est d'un format carte de crédit, très sécurisée, dotée d'un composant électronique qui contient les informations qui y figurent : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, plus la photo du visage et les empreintes digitales, à l'instar de ce que contient la puce d'un passeport.

Elle est également dotée d'un QR code avec les mêmes mentions, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si la photo a été changée.

Elle contiendra également l'adresse ; il y aura deux adresses pour les enfants en garde partagée.

L'imprimerie nationale est chargée de sa fabrication.

Les modalités d'instruction et de délivrance sont identiques à celles des passeports (double vérification des empreintes, à l'instruction et à la délivrance du titre). Celles-ci figureront obligatoirement dans la puce de la carte mais, à la demande du citoyen, ne seront pas conservées dans le fichier national.

Les CNIE actuelles valides pourront encore être utilisées pendant une dizaine d'années, jusqu'à 2031.

Attention, le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Seules les mairies équipées d'une station d'enregistrement pourront délivrer les CNIE, ce qui n'est pas le cas de la mairie de Guérard. La présence physique du demandeur est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site officiel : [Passeport.ants.gouv.fr/](https://passeport.ants.gouv.fr/)



Contacts officiels de la Municipalité pour vous informer et répondre à vos questions.



www.guerard.fr



mairie@guerard.fr



[mairie-guerard](https://www.facebook.com/mairie-guerard)



Application smartphone
PanneauPocket

SOMMAIRE

Vivre à Guérard # Juillet 2021



ÉCHOS DU CONSEIL	p. 4
TRAVAUX	p. 6
ECHOS DE L'AGGLO / PATRIMOINE	p. 7
SCOLAIRE	p. 9
JEUNESSE / VIE SOCIALE	p. 10
ENVIRONNEMENT / CIVISME	p. 11
RETOUR EN IMAGES	p. 12
INFOS COVALTRI & SMITOM	p. 14
VIE ASSOCIATIVE	p. 16
BIEN VIVRE À GUÉRARD !	p. 22
GUÉRARD À TRAVERS L'HISTOIRE	p. 23
AGENDA	p. 24



VIVRE À GUÉRARD ET SES HAMEAUX # 34

Mairie de Guérard

Place de la Mairie - 77580 GUÉRARD

Directeur de la Publication :

M. le Maire Daniel Nalis

Comité de Rédaction :

La Commission Communication

Impression :

KP Impression - 77515 Faremoutiers



EDITO



Chers administrés,

Quand je rédigeais mon papier pour le Guérard Infos Express de mars avril, j'espérais que cet édito serait une expression d'espoir face à une nouvelle normalité.

Si nous sommes sur la bonne voie au regard des chiffres, rien n'est acquis.

Un sérieux coup de frein à la vaccination ainsi qu'une prolifération de variants çà et là nous obligent à rester prudents. Les pays, pourtant exemplaires quant à la gestion de cette crise sanitaire, reviennent en arrière avec reprise d'application des gestes barrières.

Alors, ne nous lâchons pas trop vite ... et n'oublions jamais que notre liberté, c'est aussi celle des autres. Elle s'arrête là où commence celle d'autrui.

Autre cause pour tempérer notre euphorie, ces nouvelles précipitations monstrueuses de pluie et de grêle suite à l'orage en soirée samedi 19 juin. Les dégâts sont importants à Guérard. La reconnaissance d'état de catastrophe naturelle a aussitôt été déposée. Tous les sites en « cuvette » ont connu une montée vertigineuse des eaux boueuses, les lieux habituels victimes de ruissellement ont été traversés par des torrents et quatre classes de nos écoles ont dû être fermées.

Si des mesures doivent être prises pour limiter les effets de telles catastrophes, reconnaissons que nous sommes impuissants devant leur ampleur et leur soudaineté avec des quantités d'eaux de quelques mois versées en quelques minutes.

Je rends hommage à la solidarité du voisinage, comme quoi ce mot n'est pas seulement précédé de « querelles ». Remerciements et gratitude à nos services techniques sont exprimés par ailleurs.

Malgré ce contexte morose, je vous souhaite de passer un bon été, en espérant que le temps soit clément et que le virus nous laisse tranquilles. Pour cela, nous devons ne pas oublier que certains gestes restent utiles.

Prenons soin de nous.

Daniel Nalis

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2020

■ Syndicat Mixte d'Étude et de Préfiguration (S.M.E.P.) du Parc National Régional (P.N.R.) de la Brie et des Deux Morin : Désignation des délégués communaux

Titulaire : Mme THIEBAUT - Suppléant : M. KISZEL

■ Approbation du rapport de la C.I.E.T.C. (Commission locale d'évaluation des transferts de Charges)

Le Conseil Municipal approuve le présent rapport de la C.I.E.T.C. de la C.A.C.P.B. du 13 octobre 2020.

■ Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Titulaires : M. LOCART, Mme PIETU, M. PICART

Suppléants : Mme BABIN, M. MEHL, M. JOUAN

■ Convention pour le remboursement de masques (période Covid-19) achetés par la C.A.C.P.B. (Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie) pour le compte de la commune

Pour faire face à la crise de la COVID-19, la C.A.C.P.B. a centralisé et payé les commandes de masques. Une convention de remboursement des commandes passées pour la commune est nécessaire et approuvée par le conseil.

■ Viabilité hivernale : Convention département/commune

La commune conventionne uniquement avec le Département. L'achat futur d'un bobcat et d'une saleuse rendra la commune autonome en matière de viabilité hivernale. L'organisation de la viabilité hivernale assurée par le département, sur le réseau départemental, privilégie les interventions sur les itinéraires structurants du département. Une partie du réseau restant (réseau de désenclavement) permet l'accès des communes au réseau rendu praticable. Les services du département traitent le réseau de désenclavement quand le réseau prioritaire est circulaire. Les délais, parfois longs, pénalisent ainsi ce service attendu par les habitants concernés.

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la commune intervient lors d'opérations de déneigement sur le réseau départemental de désenclavement. Elle s'applique en période hivernale, entre la mi-novembre et la mi-mars. La décision d'intervention sur le réseau de désenclavement relève de la commune.

Le département lui fournira, chaque année, une quantité forfaitaire de sel dont elle disposera à sa volonté pour ses propres besoins.

■ Demande de subvention pour la réhabilitation du bâtiment de l'école maternelle de la prairie

Les travaux de réhabilitation comprennent des travaux d'étanchéité, de ravalement, de menuiseries, de plomberie et d'électricité. La commune peut prétendre à des aides. Ces travaux sont estimés à 500.000€ TTC toutes dépenses confondues.

■ Demande de subvention à divers organismes pour le musée viticole – centre d'interprétation

M. KISZEL expose le détail des subventions envisageables qui peuvent atteindre 70% du montant total des travaux. M.

le Maire précise que les 30% manquants ne seront pas à la charge des Guérardais : la commune peut prétendre à des aides pour la création d'un musée viticole-centre d'interprétation. Ces travaux sont estimés à 1.500.000€ TTC toutes dépenses confondues.

■ Rapport d'activités 2019 de Coulommiers Pays de Brie Agglomération

M. Maire donne communication du rapport d'activités 2019 au Conseil Municipal.

■ S.M.I.T.T - Adhésions et retraits du syndicat

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la C.A.C.P.B. et des communes de Boutigny, Gressy et Saint-Fiacre, le retrait des communes d'Esblly, Montry et de Lissy au syndicat Mixte Intercommunal du Téléalarme et Télésurveillance.(S.M.I.T.T.).

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2021

■ Eclairage Public SDESM : Réhabilitation du Réseau d'Eclairage Public par des Solutions LEDS

M. LOCART précise que la consommation a baissé de 40 % sur l'éclairage public déjà en solutions leds, mais que les factures n'ont baissé que de 20 % du fait des abonnements et des taxes.

Un regroupement de certains compteurs est à l'étude afin de diminuer le nombre d'abonnements. Ce projet permettra de remplacer 40 lanternes de type beauregard, 74 lanternes de type tweet et 4 projecteurs, jugés énergivores, techniquement obsolètes et coûteux au titre de la maintenance et de la consommation d'électricité, par des éclairages leds. M. le maire indique que le SDESM subventionne ce type de travaux à hauteur de 50 % et que le devis de la SPIE s'élève à 69 656,00€ HT, soit 83 587,20€ TTC.

Le conseil décide d'engager ces travaux en 2021 et de solliciter une subvention au SDESM.

■ Ressources Humaines : règlement pour les autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux

Le Conseil Municipal approuve le présent règlement d'autorisations spéciales d'absence pour événements familiaux applicable aux agents stagiaires, titulaires et non titulaires de la fonction publique territoriale.

■ Affaires scolaires : organisation d'une classe découverte

Il est prévu l'organisation en Auvergne, d'une classe d'environnement pour les élèves du CM2 du 3 au 7 mai 2021. Le coût total du séjour s'élève à 12 088,41€ soit 447,72€ par enfant. Il est proposé de fixer la participation parentale à 150€. La différence sera prise en charge par la commune soit 8 038,44€ soit 297,72€ par enfant.

■ Baux communaux : Loyers de nos locataires commerçants durant la période COVID

Suite aux fermetures totales ou partielles de leur établissement, le Conseil approuve l'annulation des loyers sur la période pour M. TROCKLE Christophe (Auberge le Petit Guérard) et M. RODRIGUES FREIRE Leonel (salon de coiffure).

■ Cession d'une parcelle de terrain cadastré E 0585

Le Conseil Municipal approuve la cession de la parcelle « Les Morts Bouts », cadastrée en section E 0585 d'une superficie de 278 m² pour un prix de 278,00€ HT/HD, à M. KISZEL et autres concessionnaires.

■ **Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif**

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% avant l'adoption du Budget primitif.

■ **Extension de l'école élémentaire du Rempart - demande de subvention detr 2021**

Une subvention de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires 2021 peut être obtenue pour l'extension de l'École Élémentaire. Le montant total des travaux d'extension s'élève à 910 000,00€ HT (soit 1 092 000,00€ TTC). Le taux de subvention peut être de 20 à 80 % du montant HT.

■ **Extension de l'école maternelle de la Prairie - demande de subvention detr 2021**

Une subvention DETR 2021 peut être obtenue pour l'extension de l'École Maternelle. Le montant total des travaux d'extension s'élève à 1 116 666,67€ HT (soit 1 340 000,00€ TTC). Le taux de subvention peut être de 20 à 80 % du montant HT.

■ **Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité**

Mme GRIBOVALLE explique que ce poste de 26h est temporaire et va servir à soulager les agents obligés d'effectuer des tâches supplémentaires suite aux renforcements du protocole sanitaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

■ **Finances : Compte de gestion 2020**

Approbation du compte de gestion du receveur de la commune pour l'exercice 2020. Il est visé et certifié conforme par l'ordonnateur et consultable au Secrétariat Général.

■ **Finances : Compte administratif 2020**

Fonctionnement

Dépenses = 1 508 149,36€

Recettes = 1 957 225,30€

Résultat de l'exercice = 449 075,94€

Part affecté à l'investissement = 589 171,80€

Résultat antérieur reporté = 732 593,01€

Résultat de clôture = 592 497,15€

Investissement

Dépenses = 371 620,59€

Recettes = 691 008,89€

Résultat de l'exercice = 319 388,30€

Résultat antérieur reporté = - 397 355,91€

Résultat de clôture = - 77 967,61 €

Restes à réaliser

Dépenses = 56 456,40€

Recettes = --

■ **Finances : Affectation du résultat 2020**

- Déficit d'investissement reporté = 77 967,61€

- Excédent de fonctionnement capitalisé = 592 497,06€

■ **Finances : Vote des taux 2021**

Les taux en foncière bâti et non bâti sont maintenus identiques pour 2021.

■ **Finances : Approbation du budget 2021**

Section de Fonctionnement = 2 031 262€

Section d'Investissement = 821 908,76€

■ **Finances : Vote d'une subvention au c.c.a.s**

Subvention 2021 = 6 100,00€.

■ **Finances : Vote des subventions aux associations**

ASLC = 2 000€

Club du Trait d'union = 300€

Nos Clochers du Grand Morin = 300€

Les P'tits Cartables = 300€

■ **Modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires**

Le Conseil Municipal prend acte des dispositions relatives au versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents.

■ **Ressources humaines - mise en place du régime des astreintes**

Approbation des dispositions relatives à la mise en place du régime indemnitaire pour les agents.

■ **Urbanisme - approbation du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (p.a.v.e.)**

Approbation de la mise en place du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.

■ **Baux communaux - Loyers de nos locataires commerçants durant la période d'état d'urgence sanitaire**

Le Conseil approuve l'annulation des loyers pour M. TROCKLE (Le Petit Guérard) pour toute la durée de fermeture due à la crise sanitaire.

■ **Affaires scolaires - organisation d'une classe Dde découverte (modification de la délibération n° 21-003 du 5 janvier 2021)**

La classe découverte est reportée la semaine du 14 juin 2021 du fait des restrictions sanitaires.

■ **Désignation des délégués au syndicat mixte inter-communal téléalarme et télésurveillance (s.m.i.t.t.) de conde-sainte-libiaire (modification de la délibération n° 20-020 du 28 juillet 2020)**

Délégués titulaires = Mme THIEBAUT – M. JOUAN

Délégué suppléant = M. PICART

■ **Approbation des adhésions des communes de bouleurs, choisy-en-brie, vaucourtois, montenils et lescherolles au sein du syndicat mixte d'études et de préfiguration du projet de parc régional naturel de la brie et des deux Morin**

Délégués titulaires = Mme THIEBAUT – M. JOUAN

Délégué suppléant = M. PICART

TRAVAUX

Vos Services Techniques vont désormais être implantés à Rouilly le Bas où ils bénéficieront d'un atelier d'une surface de 250 m², plus un espace conséquent en extérieur pour le stockage des matériaux. Tous les véhicules pourront ainsi y être entreposés à l'abri, ainsi que le petit matériel. Cette surface permettra aussi l'aménagement d'un coin « bureau » pour le responsable de l'équipe.

Une nouvelle station pour le gasoil a déjà été installée dans l'atelier.

Le nouveau local pour les agents (Algeco) vient d'être mis en place tout récemment. D'une surface de 9m sur 3m, il est très bien aménagé, avec douche, sanitaire, cuisine équipée et vestiaires individuels.

Il faut maintenant transférer tout le matériel vers ces nouveaux ateliers. Ce qui sera chose faite dans le courant de l'été, afin d'être totalement opérationnel à la rentrée.



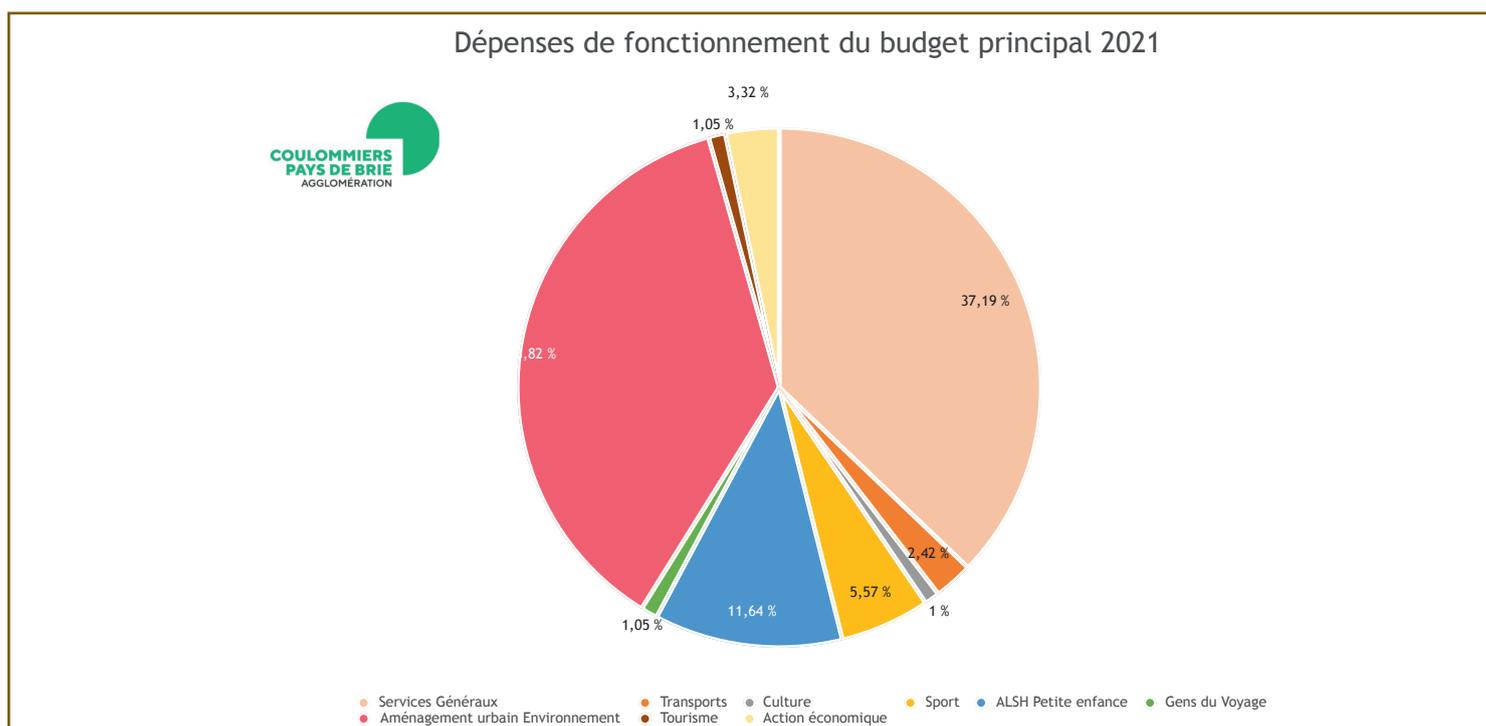
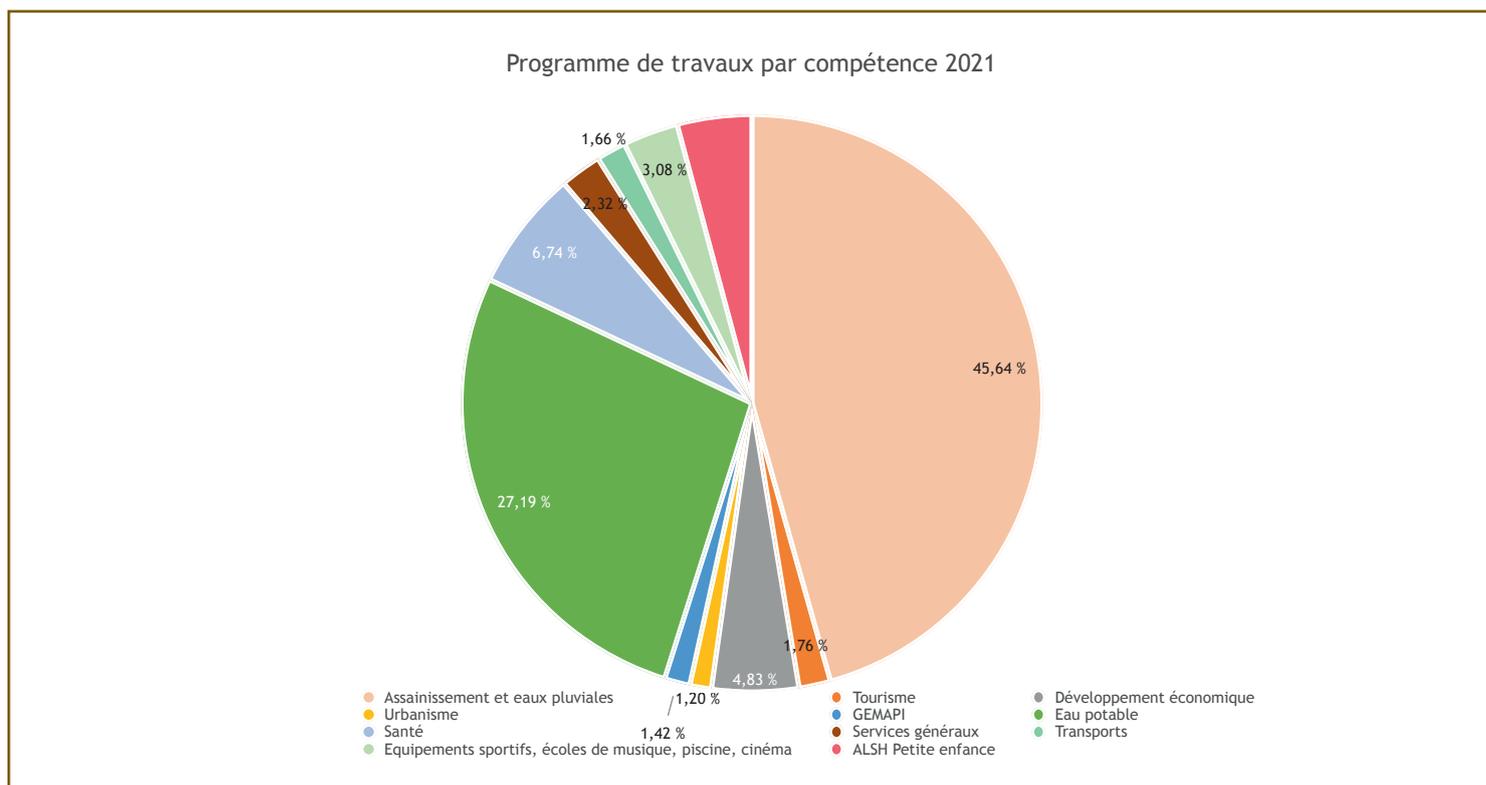
Remerciements à nos agents des Services Techniques

Tous les élus s'associent aux remerciements que Monsieur le Maire a adressés à nos agents des Services Techniques pour leur présence et leur réactivité en ce difficile week-end des 19 et 20 juin derniers. Tout avait pourtant bien commencé sous le soleil, le samedi matin pour aider à la préparation de la Fête de la Musique. Mais, suite aux violentes intempéries, il fallut tout ranger sous la pluie torrentielle et les grêlons. Dès le soir, ils sont intervenus sur les zones dangereuses. Nos agents ont assuré toute la journée du dimanche, jusqu'à 23h, pour commencer le nettoyage des voiries et apporter leur aide aux administrés les plus en détresse. Dès 6h, lundi matin, ils ont déménagé le mobilier de la classe Algéco qui avait subi des dommages vers la salle de bibliothèque de l'école élémentaire afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité. Et ce n'était pas terminé !!! avec la décision de fermeture de trois classes maternelles, suite au terrible orage, il fallut organiser un déménagement partiel vers les locaux du centre de loisirs.

Un grand merci à toute l'équipe !

ÉCHOS DE L'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE (CA CPB)

Depuis le 1er janvier 2020, conformément à la loi, l'agglomération exerce les compétences eau et assainissement. Les projets initiés par les communes sont tous poursuivis. Ils représentent la majeure partie des investissements inscrits au budget. La CA CPB prévoit également les travaux en matière de prévention des inondations (GEMAPI) et poursuit son programme d'actions pour renforcer l'attractivité économique et touristique du territoire. Ces investissements importants sont financés sans augmenter la part intercommunale des impôts locaux, par l'optimisation des coûts de fonctionnement et des dotations de l'État réalisée grâce aux fusions des précédentes intercommunalités. Cette gestion rigoureuse se traduit également par un taux d'endettement très faible. Les deux « fromages » présentent la répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement en 2021.



PATRIMOINE

Notre vie moderne fait que l'on marche de moins en moins, alors qu'à Guérard notre environnement devrait nous inciter aux promenades : un vaste et dense réseau de chemins desservait autrefois la vigne, omniprésente dans toutes les pentes du Grand Morin, depuis, et peut-être même avant, le haut Moyen-Age.

Ces voies qui n'étaient que des accès pour les vignerons permettent aussi de traverser en tous sens notre belle campagne, et de relier les hameaux en offrant des points de vue charmants. C'est une invitation à découvrir notre poumon vert, ce patrimoine historique et écologique que nous avons le devoir de faire renaître. C'est dans ce but que Patrice Abauzit a réuni une équipe bénévole d'amoureux de la nature pour réhabiliter les chemins à l'abandon. Ces fervents défenseurs de Guérard restaurent laborieusement les accès aux anciennes terrasses qui retrouveront peut-être un jour leur vocation première ?

Un grand merci et toute notre reconnaissance à ce groupe qui donne de son temps d'une façon désintéressée. Le patrimoine de Guérard nous appartient, faisons-le vivre pour pérenniser les valeurs qui lui ont permis d'exister.

Dans un avenir proche, les plans de ces nouveaux circuits seront à disposition à l'accueil de la mairie de Guérard.





BILAN DE L'ANNÉE

L'année scolaire 2020-2021 se termine « enfin » !!!! Quelle année avec la situation sanitaire qu'élèves, parents et

enseignants ont encore dû subir !

La Municipalité a travaillé tout au long de l'année scolaire en relation avec les équipes éducatives, les représentants des parents d'élèves et les personnels communaux afin de s'adapter aux protocoles sanitaires : propreté et désinfection des locaux au cours de la journée, maintien de la cantine pour tous les élèves, mise à disposition de gel et masques pour tous. Bilan : pas de cluster sur nos écoles ! Un résultat obtenu également grâce aux parents qui ont gardé à domicile les enfants malades (quel que soit les maux) évitant ainsi les risques pour les autres : la solidarité et le vivre ensemble pour lutter contre la propagation du virus. L'équipe de la cantine remercie également les parents qui ont pu faire déjeuner à domicile leurs

enfants durant le mois de décembre 2020 permettant ainsi le maintien de l'ouverture de la cantine dans le respect du protocole en vigueur à ce moment-là. Merci aussi au personnel communal qui n'a pas compté ses heures et s'est rendu très disponible.

Les points négatifs de cette période furent l'annulation pour la seconde année des cours de piscine, des sorties (cinéma de Noël et Fontainebleau) et du voyage de fin d'année pour les CM2, soutenu par la municipalité, ainsi que la rando-cyclo.

Des représentants de la Municipalité sont venus jeudi 24 juin dans la classe des CM2, afin de leur offrir le tant attendu cadeau de fin de scolarité.

Les traditionnels spectacles de fin d'année et les kermesses n'ont pas pu avoir lieu (regroupements interdits en juin). Merci à l'association des P'tits Cartables d'avoir pris le relais pour faire une fête pour nos écoles (regroupements autorisés en juillet).

- TRAVAUX - En plus de la crise sanitaire, les intempéries de juin 2021 ont lourdement impacté la vie des écoles : une classe en élémentaire et trois classes de maternelle ont dû être fermées en urgence (chute des plafonds et infiltration) et transplantées (dans la bibliothèque de la nouvelle école et dans le centre de loisirs). Des travaux sont prévus cet été pour une rentrée sereine.

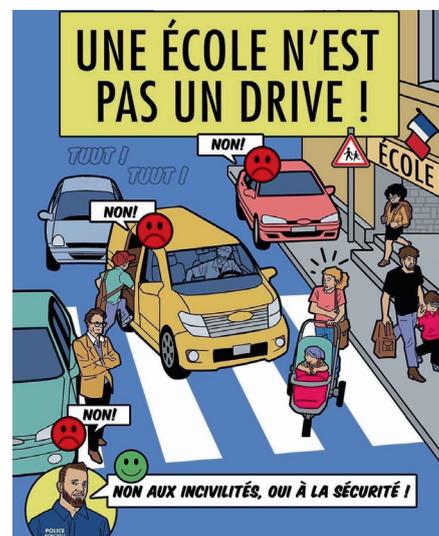
De plus, l'équipe municipale des commissions scolaire et urbanisme travaillent sur les projets d'agrandissement des 2 établissements. Les plans et les demandes de subventions sont en cours de traitement pour un objectif d'ouverture à l'horizon de la rentrée de 2023. Encore un peu de patience et nous aurons enfin des écoles adaptées à l'évolution démographique de notre village.

Ces projets de grande ampleur n'empêchent pas la modernisation de nos écoles qui suivent l'évolution technologique. Toutes les classes élémentaires sont maintenant équipées de TBI (tableau blanc interactif) financés par la commune et la subvention de l'état dans la cadre du « Label Ecole numérique 2020 ». Le passage à la fibre dans nos établissements est en cours de réflexion. Des aménage-



ments pour le confort de nos élèves ont été réalisés cette année avec la mise en place de fontaine à eau et de robinet à détection pour les économies d'eau en élémentaire. Les jeux de l'école maternelle ont été réparés et remis aux nouvelles normes éditées.

STATIONNEMENT : Nous sommes tous responsables de la sécurité de nos enfants : faisons tous un effort pour rouler moins vite, faisons attention lorsque l'on sort en marche arrière d'un emplacement, garons-nous sur les emplacements de parking réservés, respectons les trottoirs et les piétons. Un projet d'aménagement de voirie est prévu en 2021-2022 avenue de la Binache afin d'améliorer à la fois la circulation (zone « dépose minute » prévue) et la sécurité.





PLAN CANICULE

La commune de Guérard met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouvel épisode de canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...)

Pour s'inscrire, il vous suffit de venir retirer le formulaire à l'accueil de la Mairie.

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limités exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

NUMEROS UTILES

Aide à la personne : CONTACT au 06 71 62 92 79 / CENTRE 77 : 01 64 07 76 10 / VYV3 : 01 64 14 42 42

Points d'accès aux droits : 22, rue du Palais de justice 77120 Coulommiers. Tél : 01 64 65 88 60



ATTENTION TIQUES !

La tique est un acarien de la classe des arachnides. Elle est particulièrement active au printemps et en automne dans les lieux chauds et humides à l'image d'un bois, d'une forêt ou d'un jardin. Une fois logée dans l'épiderme d'un hôte, elle peut transmettre des infections comme la maladie de Lyme chez l'humain.

Plusieurs administrés nous ont fait part de la présence nombreuse de tiques au Parc des Georgères. Soyons donc vigilants !

Pour en savoir plus :

<https://www.topsante.com/medecine/accidents/piques-morsures/signalement-tiques-zones-a-risque-637041>



Pharmacie Parisot :

Au mois de juillet, votre pharmacie vous accueillera aux jours et horaires habituels ; au mois d'août, elle restera ouverte tous les matins, du lundi au samedi.

OFFRE D'EMPLOI

L'équipe d'encadrement de la cantine se renouvelle : si vous souhaitez participer à la vie de la commune en encadrant les enfants des écoles, contactez la mairie :

Profil = Homme/Femme majeur ayant déjà eu ou souhaitant avoir des expériences professionnelles avec les enfants de 3 à 11 ans. (Précisez cette expérience dans votre candidature).

Vos missions :

- Accueil et prise en charge des enfants
- Veiller à la sécurité des enfants en

assurant leur surveillance sur le temps du repas et le temps de jeu dans la cour,

- S'assurer que les enfants mangent dans le calme et la convivialité
- Inciter à la curiosité alimentaire de l'ensemble des plats proposés au menu
- S'assurer que le repas soit bien servi à tous
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants

Compétences et qualités :

- Ponctualité
- Adopter une tenue et un vocabulaire convenable et adapté
- Sens du travail en équipe

- Autonomie et prise d'initiatives
- Autorité, dynamisme
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Sens des responsabilités
- Ecouter les enfants, faciliter les échanges et le partage
- Jouer, faire jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 11h40-13h40 tout au long de l'année scolaire.

Candidature / CV : mairie@guerard.fr ou par courrier : Place de la Mairie 77580 Guérard.

« LES JEUNES POUSSES »

Le printemps est une saison propice aux Plantations Nouvelles. Depuis 2019, le vigneron a le droit de vendre sa production de vin de Guérard. Pour chaque bouteille vendue de sa cuvée, Domaine Bois Brillant, en vente au Caveau de la rue de la brosse, il réinvestit 2€ pour replanter un nouveau pied de vigne l'année suivante. Le mois de mai a donc vu bourgeonner plein de nouveaux ceps.



Le Domaine se développe lentement mais sûrement ; côté « Jaunette », vous pourrez apercevoir depuis le chemin communal tout un pan de coteau défriché et nettoyé. Dans 3 ans, quand le ph du sol sera équilibré, nous pourrons planter de nouveaux ceps, qui donneront une demi-récolte dans 3 ans, et il nous faudra encore patienter 18 mois pour que l'élevage soit terminé et le vin mis en bouteille. Pendant ces 3 premières années, une serre participative est mise à disposition des bénévoles de La Feuille de Vigne Guérardaise qui cultivent légumes et jeunes pousses.



Cette serre conduite en permaculture s'inscrit dans la philosophie du Domaine de cultiver bio et permet également aux élèves de l'école élémentaire du Rempart de mettre en application les notions de permaculture apprises en classe.



Ces jeunes pousses, très curieuses, viennent également regarder l'évolution des vignes et s'intéressent au terroir calcaire de la Brie mis en lumière par les murs en pierres sèches et ses grosses pierres blanches, sédiments de crustacés fossilisés il y a 250 M d'années, quand toute la région était recouverte d'une mer chaude et peu profonde.



CIVISME

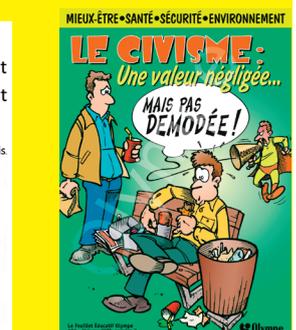
L'article 4 de l'arrêté préfectoral n° 19ARS41SE du 23 septembre 2019 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Seine-et-Marne autorise, pour les particuliers, les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage aux horaires suivants :

De 8h à 12h et de 14h à 20h, les jours ouvrés.

De 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis.

De 10h à 12h, les dimanches et jours fériés.

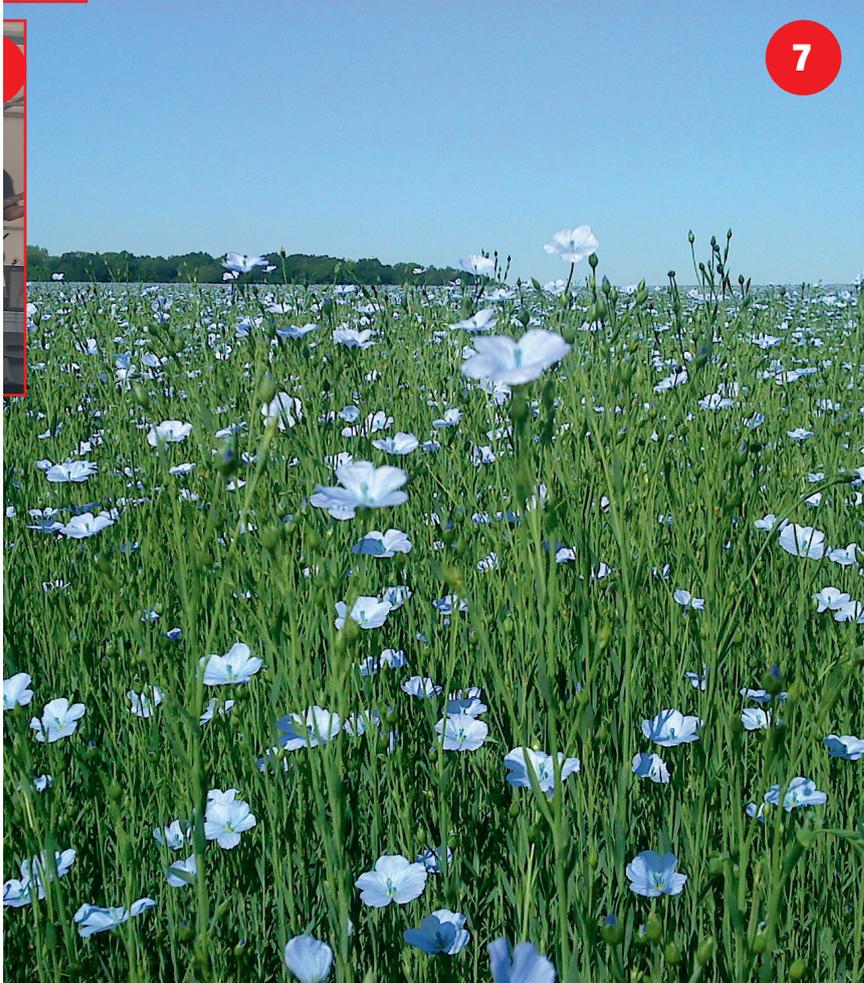
Ceux-ci sont à respecter pour tous les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore.



RETOUR EN IMAGES



JANVIER - 1 - PATCHWORK DES BEAUX SAPINS. **MARS - 2** - Réfection de la rue de la Croix-de-Fer. **AVRIL - 3** - Feux matinaux dans les vignes pour lutter contre le gel. **MAI - 4/5** - Commémoration du 8 mai. **7** - La belle campagne guérardaise au printemps. **JUIN - 8** - Fête de la Musique avec les Papa's. **9** - Fête de la Musique avec l'atelier de l'ASLC. **10** - Fête de la Musique avec les Zikos du Cru. **11/13** - Remise des cadeaux de fin d'année aux élèves de CM2. **PATRIMOINE - 14** - Vue de la ferme de Georges Villiers depuis le nouveau lotissement. **15** - La roue du moulin de Guérard (bourg). **16** - Promenade dans les vignes. **17** - Ornement dans la salle des mariages de la Mairie.



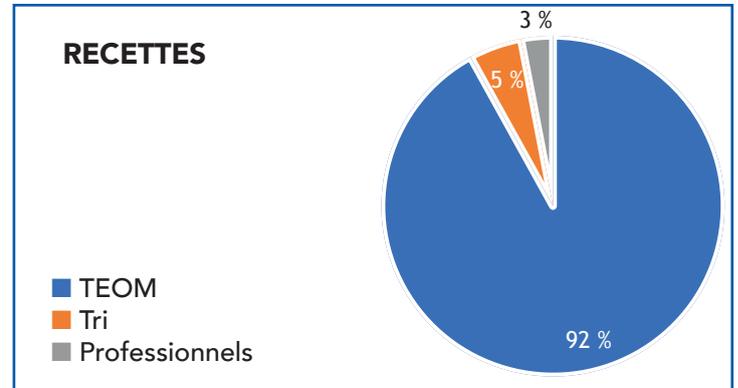
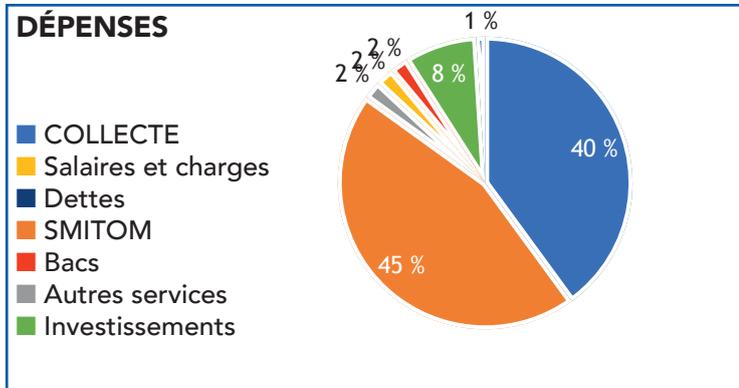
INFOS COVALTRI & SMITOM

GESTION DES DÉCHETS

Pour notre agglomération Coulommiers Pays de Brie et notre commune, nos déchets sont gérés par deux syndicats : COVALTRI, pour les collectes, siège à Coulommiers et SMITOM, pour le traitement, siège à Monthyon. Le premier est un

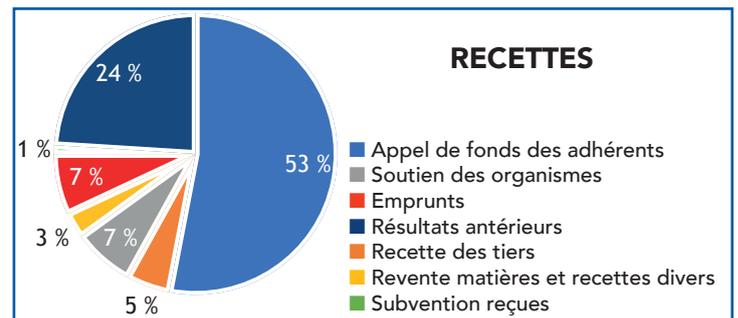
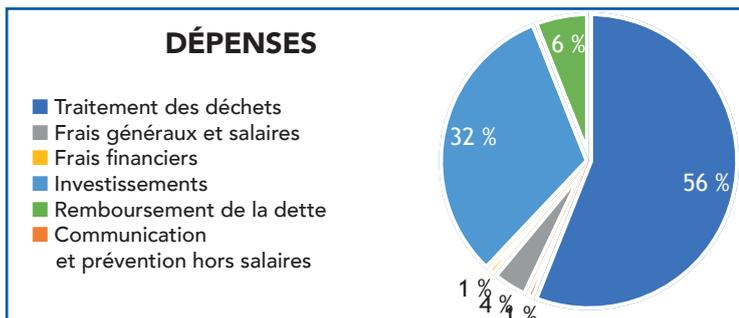
pourvoyeur du second à double titre, pour la matière et financièrement en tant qu'adhérent. Pour une approche simplifiée, vous trouverez ci-dessous sous forme de « camembert », la composition en pourcentage de chacun de leur budget d'où ressort l'implication entre les deux.

COVALTRI budget de l'ordre de 18 000 000€ :



Le marché des collectes vient d'être renouvelé (ancien, VÉOLIA - nouveau, COVED). La participation au SMITOM pèse pour 45 %. Les recettes proviennent principalement de nos impôts (TEOM taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

SMITOM budget de l'ordre de 30 000 000 € :



La participation COVALTRI est incluse dans « Appel de fond des adhérents ».

Le coût du traitement pèse pour 56% (enfouissement, incinération, gestion des déchetteries). Une critique est souvent exprimée, le nombre excessif de justificatifs pour y accéder et une rigueur intempestive selon les agents. Les élus ont remonté ces observations. Les règles devraient s'assouplir.

Mais il faut savoir les raisons qui avaient contraint le syndicat à prendre ces mesures. Le nombre de cartes d'accès dépassait le double du nombre de foyers du territoire et les tonnages d'encombrants déposés ainsi que la ligne budgétaire correspondante avaient explosé.

Le monde du déchet a considérablement évolué ces dernières années et le mouvement est en marche.

Je ne citerai que trois sujets pour illustrer ce constat ; l'évolution de notre mode de consommation qui in-

duit sur le poids, la nature et le volume des emballages, les conséquences du réchauffement climatique et l'augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) supportée par les syndicats en



charge du déchet.

La loi des finances a prévu pour cette dernière une augmentation de 25 % d'ici à 2025. COVALTRI a limité à 1.25 % la hausse de la TEOM en 2021, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses. Le changement de fréquence de la collecte des encombrants avec prise de rendez-vous en fait partie. Pourra-t-il contenir la fiscalité les années suivantes ?

D'où une autre critique qui circule ; « plus cher, moins de service » !

Moins de **service** par rapport à quoi ?

Aux dépôts à chaque coin de rue qu'ont connus nos aïeux ? À la collecte systématique de tous les encombrants puis leur enfouissement alors que nombre d'entre eux peuvent être recyclés ?

Aux collectivités qui aujourd'hui renoncent purement et simplement à la collecte des encombrants, à la collecte des déchets verts et qui substituent les points d'apport volontaire (PAV) à la collecte en porte à porte, même en milieu rural ?

service » par « meilleur service », pas seulement pour la planète, mais pour le confort et la liberté de tous avec en finalité une maîtrise des coûts.

Un meilleur service, ce n'est pas seulement la responsabilité des syndicats chargés des déchets, c'est l'œuvre de tous. C'est mieux consommer, c'est trier, c'est recycler. C'est prendre le temps de déposer à l'intérieur des PAV et pas à côté où nous trouvons des bouteilles de verre, des vêtements, ou des cartons entiers non découpés. Quand du métal est placé dans des déchets verts, c'est le camion entier qui est refoulé au contrôle ou le four qui est endommagé gravement. Dans les deux cas, c'est une charge financière supplémentaire. Un meilleur service, c'est limiter le nombre de dépôts sauvages.

Bien sûr, il peut y avoir des ratés, un PAV plein une journée de trop, une erreur ou omission du collecteur. Les caméras placées sur les camions COVED et ailleurs permettent maintenant d'identifier les responsables. Le prestataire a déjà été pénalisé. Quand



Plus de **service** ;

Est-ce continuer à collecter des milliers de tonnes d'encombrants de toutes natures, et les porter à l'enfouissement au lieu de les recycler ?

Est-ce en conséquence laisser exploser les coûts et donc la fiscalité ?

Est-ce inciter par nos méthodes et une certaine forme de laxisme, à jeter encore et toujours plus, sans trier, et donc sans recycler ?

Nous devons solidairement remplacer le « moins de

un bac n'est pas sorti à temps ou mal placé, le lieu est filmé.

L'outil de travail des syndicats sera bientôt plus adapté et les équipes techniques renforcées en fonction des nouvelles adhésions. Preuve que leurs performances ne sont pas si mauvaises.

À votre réflexion chers administrés, pour un meilleur service grâce à l'apport de tous.

Daniel Nalis

COMMUNE LIBRE
de
MONTBRIEUX



Société Philanthropique pour la jeunesse et la Vieillesse
Association Loi 1901

En raison de la pandémie, l'année dernière fut une année blanche pour l'association la « Commune Libre de Montbrioux » qui n'a pu organiser qu'une petite partie de ses animations habituelles.

Mais fidèle à ses objectifs,

qui sont les mêmes depuis plus de 60 ans, elle a continué à assurer la distribution de colis de Noël pour nos anciens, de peluches pour les nouveaux nés, et participer au financement de projets pour les écoles de Guérard.

L'évolution des contraintes sanitaires permettent enfin de lancer les réunions du Comité d'organisation pour préparer la traditionnelle **Fête annuelle** qui aura lieu **du 27 au 30 août**.

Toutefois cette année encore, la plus grande prudence s'impose, et le programme sera le suivant : **Vendredi soir : Retraite aux flambeaux** et pot de l'amitié

Samedi : Brocante toute la journée.

Réservation au : 07 55 63 22 02



Apéritif dansant en soirée

Dimanche 15 heures : Grand défilé de chars

Lundi après-midi : Lâcher de ballons - Jeux et goûter gratuits pour enfants et adolescents - tirage de la **Tombola**.

Présence de nos amis les forains tout au long de la Fête et bien entendu espace **buvette** et restauration les samedi et dimanche.

Le succès de cette fête de renouveau repose sur une équipe de bénévoles durement sollicitée tout au long de ces 4 jours. On n'est jamais trop nombreux, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !



DATES à RETENIR :

Réunions d'organisation le samedi à 18h Maison des Georgères : 26 juin, 10 et 24 juillet, 7, 14 et 21 août.
Réunion bilan 9 octobre à 17h30.

Contact :

maurice.sepierre@wanadoo.fr / 06 88 43 94 77



Commune libre de Montbrioux



CLUB DU TRAIT D'UNION DE GUÉRARD,

CONVIVIABILITE - ESSENTIEL - UNIQUE - BENEVOLES - DETENTE - UNO

THEATRE - ROSES - AMITIE - JEUDI - TGV PARIS-LONDRES - BRIARD' - UTILE

NECESSAIRE - INDISPENSABLE - LOTO - NOCTURNE - DANSES

BIENVEILLANCE - GOUTERS-MUSICAUX - UNISSON - ESCAPADES

REPAS-MUSICAUX & REPAS MENSUELS - CINEMA - RUMMIKUB - DAMES

COVID = FERMETURE LONGUE LONGUE mais nous espérons !!!!

Le club a 25 ans cette année, entre réunions festives, concerts, concours de Belote, Rummikub, lotos, de très belles sorties mais aussi parfois de mauvaises.

NOUS ALLONS NOUS RETROUVER BIENTÔT.



LES P'TITS CARTABLES DE GUÉRARD

Malgré l'année compliquée que nous venons tous de traverser, l'équipe des P'tits Cartables est restée mobilisée et s'est adaptée à la situation sanitaire pour offrir aux enfants et à leurs parents des activités et festivités.

Ce n'est pas moins de 10 événements qui ont pu être proposés :

À l'automne nous avons offert une viennoiserie à chaque enfant à la sortie de l'école.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous avons proposé une vente de chocolats et de torchons personnalisés avec les dessins des enfants de l'école élémentaire. Cette opération a connu un réel succès !



Fin janvier, nous avons offert une part de galette, confectionnée par nos soins, à chaque enfant.

Ensuite nous avons proposé un concours de déguisement virtuel pour tous (enfants et adultes), à l'occasion de la fête du Printemps.

Puis pour Pâques, nous avons renouvelé l'opération « chocolats (et friandises !) ».

Une vente de roses et de porte-clés personnalisables a également eu lieu pour la fête des mères et la fête des pères devant les écoles. Quel plaisir de voir les enfants venir chercher un petit cadeau pour leurs parents !

En fin d'année les enfants de maternelle ont également pu avoir leur torchon personnalisé avec leur dessin et ceux de tous leurs copains de l'école.

Et enfin pour clôturer cette année scolaire nous avons redoublé d'efforts pour organiser une magnifique Kermesse ouverte à tous les enfants !

Pour notre première année d'existence, nous sommes ravis d'avoir pu proposer tous ces évé-



nements et les retours ont été particulièrement positifs, ce qui nous encourage à continuer sur la même voie.

Nous tenons à remercier chaleureusement les parents qui ont largement contribué à la réussite de toutes ces opérations, la mairie de Guérard pour son soutien et sa disponibilité, ainsi que les équipes enseignantes

pour leur participation.

Nous avons hâte que la « vie normale » reprenne son cours afin de vous proposer encore plus d'activités car nous ne manquons pas d'idées ! Nous sommes d'ailleurs ouverts à toute suggestion de votre part.

Toujours en quête de membres actifs ou bénévoles, nous vous attendons nombreux lors de la rentrée scolaire 2021 !

**À très bientôt !
L'équipe des P'tits Cartables**



ENTRAIDE DEPLACEMENT

Vivre à Guérard c'est merveilleux !!!! Sauf quand on ne conduit plus...

VOUS N'AVEZ NI TRANSPORT PUBLIC, NI VOITURE

Vous devez aller chez le médecin, effectuer des démarches ou faire des courses

ENTRAIDE DEPLACEMENTS vous trouvera un chauffeur pour vous emmener où vous voulez.

Il pourra vous attendre jusqu'à 2 h

Les transports ne peuvent pas dépasser 60 kms aller-retour.

Une petite participation aux frais de voiture vous sera demandée.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contactez-nous au : 01 64 20 11 19 ou 06 83 13 24 04

Association régie par la Loi de 1901, affiliée à Familles Rurales



GUÉRARD EN FÊTES

Après ces mois non festifs, l'équipe de Guérard en Fêtes continuent de préparer les rencontres à venir.

- 13 juillet bal populaire, orchestre, repas sur réservation, Buvette, feu d'artifice.
- 14 juillet : brocante, repas, buvette, diverses animations
- 31 octobre, fête d'Halloween pour les petits
- Et d'autres projets pour 2022

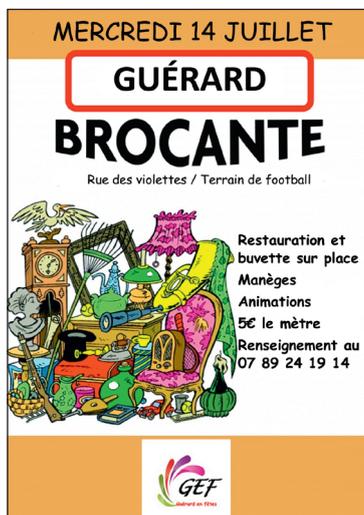
N'hésitez pas à nous rejoindre car sans votre aide nous ne pourrions pas faire de manifestations

Toutes vos remarques et suggestions sont les bienvenues sur nos sites :

Mail : guerardenfetes.president@gmail.com et Page Facebook Guérard : en Fêtes.

Les membres du bureau : Loriane Marquant (présidente), Gary Hornec (vice-président), Sandrine Bernard (trésorière), Jacqueline Penet (secrétaire) et tous nos bénévoles vous attendent avec impatience.

Au plaisir de vous revoir.





La saison 2020-2021 se termine enfin, merci à tous ceux qui nous ont soutenu et suivi dans ces circonstances difficiles. Place maintenant à la saison 2021-2022, qu'on espère bien meilleure !

Guérard 77

Quelques nouveautés :

- un cours de Fit'kids (mélange de danse, gym et fitness) pour les enfants de 6 à 11 ans le mardi
- pour les adultes de tout âge (y compris seniors), une matinée spéciale le mardi avec au programme yoga doux de 09h15 à 10h30, zumba gold de 10h30 à 11h et gym tous niveaux de 11h à 12h. Venez essayer !
- du Body K Fitness (techniques de karaté chorégraphiées en musique) pour vous défouler le samedi matin.

Et toujours : du yoga, de la danse afro, de la danse jazz (reprise en janvier), du dessin, du multisports, de l'éveil sportif, de la bébé-gym, du théâtre, du patchwork, de l'anglais, du cirque, de la magie....

Des cours d'essai gratuits seront proposés la semaine du 06 au 12 septembre, venez découvrir nos activités !

Tableau des activités ASLC saison 2021-2022					Tarif
LUNDI	Arts textiles	Adulte	10h00 à 17h00	Georgères	70
	Danse jazz	Initiation (MS/GS)	16h45 à 17h45	Gymnase	80
		Jazz 1/2 (CP/CE1)	17h45 à 18h30	Gymnase	80
		Jazz 3 et +	18h30 à 19h30	Gymnase	80
		Jazz adulte	19h30 à 20h30	Gymnase	100
	Zumba	Ado / adulte	20h30 à 21h30	Gymnase	80
	Danse afro	Adulte	18h00 à 19h00	Georgères	120
Dessin/Peinture	Adulte	14h30 à 16h30	Ancienne école	160 à 320	
	Enfant	16h45 à 18h30	Ancienne école	160 à 240	
MARDI	Yoga doux	Adulte	09h15 à 10h30	Georgères	150
	Zumba gold	Adulte / senior	10h30 à 11h00	Georgères	60
	Gym tous niveaux	Adulte/ senior	11h00 à 12h00	Georgères	120
	Anglais	Enfant (CE1 à CM2)	17h30 à 18h30	Ancienne école	250
	Fit'kids	Enfant élémentaire	16h40 à 17h40	Georgères	120
	Multisports	CP/CE1	17h00 à 18h15	Gymnase	150
		CE2/CM1/CM2	18h15 à 19h30	Gymnase	150
	Hatha-yoga	+ de 15 ans / adulte	19h45 à 21h00	Georgères	150
Théâtre	Adulte	21h00 à 23h00	Grand Morin	240	
MERCREDI	Cirque	Enfant (à partir de GS)	14h00 à 15h00	Georgères	180
	Dessin/Peinture	Enfant	15h30 à 17h30	Ancienne école	160 à 240
		Adulte	17h30 à 19h30	Ancienne école	160 à 320
	Magie	Enfant	17h30 à 18h30	Georgères	180
	Théâtre	Enfant	15h00 à 16h00	Grand Morin	150
		Ados	16h00 à 17h00	Grand Morin	150
Hatha-yoga	+ de 15 ans / adulte	19h30 à 21h00	Gymnase	150	
JEUDI	Bébé-gym	12 mois – 3 ans	09h00 à 10h00	Grand Morin	160
	Enluminure (1fois/mois)	Adulte	09h30 à 17h	Ancienne école	70
	Atelier ouvert	Adulte	09h30 à 17h	Ancienne école	70
	Eveil sportif	MS	16h45 à 17h30	Gymnase	120
		GS	17h30 à 18h30	Gymnase	135
Atelier musique	Adultes	19h30 à 22h	Ancienne école	70	
VENDREDI	Club de jeux de société	Ados / adultes	à partir de 20h30	Ancienne école	30
	Hatha-yoga	+ de 15 ans / adulte	19h30 à 21h00	Gymnase	150
SAMEDI	Body K fitness	Enfant élémentaire	10h00 à 11h00	Gymnase	70
		Ados / adultes	11h00 à 12h00	Gymnase	70

Plus d'infos par mail : aslc.guerard@gmail.com (sauf yoga : yoga.guerard@gmail.com)
 sur notre page Facebook
 sur notre site aslcguerard.com
 ou par téléphone au 06.58.91.02.31

Inscriptions lors du forum des associations de Guérard
 N'hésitez pas à nous rejoindre !



ASSOCIATION Nos CLOCHERS DU GRAND MORIN

L'arrêt brusque et soudain de toutes nos manifestations nous a permis de prendre conscience de l'importance de se retrouver à nouveau.



Le concours de peinture sur le motif dans les rues de Guérard a bien eu lieu le 5 juin 2021. Hélas le temps n'était au rendez-vous. 7 peintres sur 12 inscrits ont répondu présents. Grâce à la motivation de nos peintres, la journée s'est très bien passée.

Le jury était composé de Marc Robert et de Naip notre peintre régional.

Les prix ont été remis par Daniel Nalis notre maire :

Aquarelle : Myriam Duc

Acrylique : Nicole Bissieres

Pastel : Jocelyne Michenaud

Huile : Wendy Savory

La journée s'est terminée par le pot de l'amitié.



LA FEUILLE DE VIGNE GUÉRARDAISE

Afin de perpétuer une tradition mise en place il y a déjà 5 ans, et après une brève pause l'année dernière pour cause de covid, nous avons enfin pu accueillir sur notre parcelle des Terres Blanches à Monthérand les

nouveaux nés Guérardais afin de leur présenter leur pied de vignes attrité.



Monsieur le Maire, accompagné de notre Députée Mme Patricia Lemoine qui nous a fait le plaisir de se joindre à nous, ainsi que les bénévoles de notre association ont guidé les familles dans la parcelle afin de laisser les parents et leurs enfants s'adonner au traditionnel « planté de piquet ».

A la fin de la matinée 35 pieds de vigne ont trouvé un parrain pour la vie.

Nous encourageons les parents à venir visiter notre parcelle pour observer la

croissance et l'évolution de leur pied de vigne, et pourquoi pas de l'entretenir pour assurer sa bonne santé.

Cette année, les nouveaux nés ont été rejoints par les amoureux ayant fait l'acquisition de piquets pour fêter la Saint Valentin, piquets aisément identifiables à leur cœur rouge.

Pendant cette cérémonie nous avons largement communiqué sur nos activités (qui redémarrent enfin !) pour nous faire connaître et peut être susciter l'envie de nous rejoindre dans les vignes.

A bientôt sur notre parcelle !





GUÉRARD EN SPORTS

Guérard en Sports vous donne rendez-vous le 12 septembre 2021 pour le prochain forum des associations

Nous venons de traverser une crise sanitaire sans précédent qui, durant deux années consécutives, aura réduit la plupart de nos loisirs à néant, mais... Réjouissons-nous, la saison 2022 arrive et Guérard en Sports espère bien redonner tous ses droits à vos disciplines favorites.

TENNIS :

Club affilié FFT, Guérard en Sports Tennis vous accueillera pour la pratique du tennis en loisirs et en compétitions. Encadrés par notre moniteur DE, du Minitennis aux entraînements adultes et vétérans... de 6 à 70 ans passés, vous pourrez participer à des séances collectives et à des stages durant les vacances scolaires, sans oublier la possibilité de suivre des cours particuliers.

Situé au Parc des Georgères, deux courts de tennis sont à la disposition des adhérents, un couvert, et un en plein air.



Renseignements sur notre site : www.guerard-en-sports-tennis.fr
ou par courriel à l'adresse : tcguerard@fft.fr



JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND GUÉRARD / HATTROP

Peu d'activité du côté du comité de jumelage Guérard- Hattrop en 2021 : le confinement n'a pas permis d'organiser la soirée en mars et le séjour en Allemagne a de nouveau été reporté. Pour la deuxième fois consécutive, les jumelés n'ont pu se rendre à Hattrop, comme ils le font chaque année, pour le week-end de l'Ascension et ils espèrent bien pouvoir enfin revoir leurs amis, qui les ont invités, en mai 2022.

En attendant, une soirée Oktoberfest est programmée le **samedi 02 octobre**, si les conditions sanitaires le permettent.

CROSS TRAINING

Tout au long de l'année, Damien Gille, notre coach sportif diplômé vous conseillera et vous accompagnera avec beaucoup de bienveillance lors de séances collectives de 6 à 8 personnes.

Suivez un programme progressif et adapté à vos capacités suivant 3 axes de travaux : renforcement musculaire, endurance et perte de poids.

Le cross training permet de préparer son corps pour la pratique d'autres activités sportives, de raffermir sa silhouette, de soulager ses problèmes de dos, de mieux gérer son stress et d'évacuer la pression du travail... Possibilité de coaching individuel et de conseils nutritionnels personnalisés sur demande.



Nouveauté cette année, notre coach sportif à mis au point un programme Sport/Santé spécialement dédié aux séniors car le maintien en activité de son corps et de ses sens aide à soulager les maux du temps qui passe...

Renseignements : Damien Gille 06 42 36 23 53





TU SAIS QUE TU VIENS DE CHAUDBUISSON QUAND...

J'aime mon village

Nous avons acheté, mon épouse et moi, en 1984, notre vieille ferme de Chaudbuisson... en ruines !

Venant d'un appartement en banlieue parisienne, nous voulions vivre à la campagne, au maximum à 30 kilomètres de notre lieu de travail. Notre coup de cœur immédiat pour Chaudbuisson nous a fait tricher puisque notre hameau se situait à 32 kilomètres !



Des travaux colossaux de rénovation se sont échelonnés sur six ans. Nous-mêmes, nos trois enfants avons passé nos congés et nos week-ends dans les rôles successifs de maçon, menuisier, jardinier, carreleur... Ce fut une période merveilleuse.

Chaudbuisson est un paradis de calme et de tranquillité, éloigné de tout même du centre bourg que nous aimons car c'est l'archétype du village français avec son église, sa mairie, son école, le monument aux morts, son auberge et ses commerces.

Que Chaudbuisson reste à l'écart comme il l'est et le sera encore longtemps, c'est notre souhait pour nous souvenir que nous sommes à la campagne. Le renard vole bien une poule de temps en temps, la fouine se régale de quelques œufs frais en laissant les coquilles et le héron pêche dans la mare mais c'est avec plaisir que nous leur offrons car il nous rappelle à la nature. Nous sommes tellement désolés déjà de constater la disparition des abeilles ou des hirondelles.

Vive Chaudbuisson, préservons-le !

Jacques et Michèle

LES ECURIES DE ROMANDINE

Les écuries de Romandine situées au 24 rue d'Hautefeuille à Courbon changent de gérant tout en conservant leur ambiance familiale.

Pour cette occasion de nouveaux chevaux de club vont arriver pour accueillir le public adolescent et adulte. Les autres services comme le poney club et la partie « propriétaires » sont maintenus et vont se développer petit à petit, avec l'arrivée entre autres de paddocks en sable pour une sortie des chevaux même pendant la saison hivernale.

La monitrice actuelle, présente depuis 2 ans, reste également avec nous pour le plus grand plaisir des enfants.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Pour de plus amples informations

vous pouvez également visiter notre site internet et notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ecuries.romandine>

<https://www.lesecuriesderomandine.com>

Tél. : 06 22 00 07 50



GARAGE DOMISE

Quand je suis arrivé sur la commune de Guérard, je n'avais que 20 ans...

Le 1^{er} avril 1978, j'ai démarré mon activité de vente et réparation automobile au 2 rue de Dammartin, sur le hameau de Montbrieux où je suis resté pendant vingt ans.

En 1998, je me suis installé au 6, rue de Ligoger, sur le hameau du Charney où j'ai pu concrétiser le rêve d'une vie : devenir propriétaire.

De la 2CV à la DS3, de la 4L à la Captur : depuis 44 ans à votre service.

Je suis très attaché à ma commune, à son histoire et

son cadre de vie privilégié où j'ai choisi de construire ma vie professionnelle et personnelle ; mes quatre enfants sont nés et ont grandi à Guérard.

Les années ont passé et aujourd'hui, je répare les véhicules des petits-enfants de mes premiers clients !



LE PONT DE GUÉRARD, DU X^{VE} SIÈCLE AU XX^E SIÈCLE

par M. René Gauvard

(2^{ème} partie)

1. LE PREMIER PONT, EN BOIS : FIN XV^e – 1755⁽¹⁾

Il est mentionné pour la première fois dans les actes en 1495. En 1451, Jean Bureau, seigneur de Monglat (auj. château de la commune de Cerneux, 77320), racheta la seigneurie de Guérard. Ses héritiers, sans doute à la fin du XV^e siècle, tout en gardant les propriétés du bourg de Guérard, choisirent de construire un nouveau château à l'écart, à Rouilly-le-Bas. C'est peut-être pour relier plus facilement les deux propriétés qu'il fut décidé de construire un pont à l'emplacement du gué de Guérard. C'est bien sûr une hypothèse.

Il était vraisemblablement en bois, comme de nombreux ponts construits à cette époque. Il durera cependant plus de 250 ans. Il est mentionné comme pont en ruines en 1740 et il est remplacé en 1755.

2. LE DEUXIÈME PONT, EN PIERRE : 1755 – 1893

Il fut construit en pierre, de 1751 à 1755. Il mesurait 29,50 mètres de long et comprenait sept arches en plein cintre. Il faut imaginer un pont avec un tablier au niveau des rives actuelles du Morin, sans les remblais de chaque côté qui ont permis de surélever les ponts suivants bien au-dessus du cours d'eau. Très vite, on s'aperçut des inconvénients de cette construction, car la largeur des six piliers et le manque de hauteur des arches freinaient les eaux du Morin lors des crues et entraînaient des inondations très importantes en amont du pont. On décida donc, moins de 150 ans plus tard, de construire un nouveau pont.

3. LE TROISIÈME PONT, EN FER : 1893 - 1969

La deuxième partie du XIX^e siècle voit l'éclosion de l'art nouveau de la construction métallique, développée dès le début du siècle aux États-Unis. C'est bien sûr Gustave Eiffel avec la Tour Eiffel, le viaduc de Garabit, etc., mais aussi le Grand Palais et le Petit-Palais à Paris pour l'Exposition universelle de 1900, les églises des nouvelles paroisses de Paris (Notre-Dame du Travail à Montparnasse, Saint-Christophe de Javel dans le XV^e arrondissement, Saint-Pierre de Montmartre...), et, bien sûr, les ponts. De 1886 à 1904, ils furent nombreux à être construits sur le Morin, tous avec des tabliers métalliques, des poutres en fer en treillis sur les côtés : Rézy (1886) sur la commune de Tigeaux, Coubertin (deux ponts, en 1891 et 1896), Mouroux (1893), Guérard (1893), Pommeuse (1902), Coude (1904) ...

Le pont de Guérard comportait un pilier central en maçonnerie, avec une ouverture de chaque côté de 18,64 mètres. Pour ne pas gêner le cours de la rivière, il fut surélevé avec des remblais sur chaque rive, ce qui explique notamment le dos d'âne actuel au carrefour de la rue du Bout du Pont et de la rue de Bicheret, et que les maisons qui bordent la route soient en contrebas. Sa largeur était de 4,80 mètres, mais avec la présence d'un trottoir de chaque côté, le passage central pour les véhicules était réduit à une voie unique. Surtout, la charge maximum autorisée ne pouvait dépasser 10 tonnes.

(1) A. Bazin, *Notice historique sur Guérard-en-Brie*, 1891, rééd. 1984, Dammarie-les-Lys, éd. Amatteis, 1984, p. 27



Photo du pont en 1904

AGENDA 2ème semestre 2021

JUILLET :

- 13 Bal populaire, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, animation et restauration avec la Municipalité et Guérard en Fêtes.
- 14 Brocante avec Guérard en Fêtes.

AOUT :

Du 27 au 30 Fête annuelle de la Commune Libre de Montbrioux.

SEPTEMBRE :

- 9 Repas organisé par le Club du Trait d'Union.
- 12 Forum des Associations, salle du Grand Morin, de 9h à 13h.
- 18/19 38^{èmes} Journées européennes du Patrimoine.
- 25 Conférence de Mme Claude Gauvard, avec Nos Clochers du Grand Morin.
- 26 Rallye touristique automobile, avec Nos Clochers du Grand Morin.

OCTOBRE :

- 2 Oktoberfest avec le comité de Jumelage Guérard/Hattrop.
- 3 Broc 'enfants, avec les P'tits Cartables.
- 14 Repas organisé par le Club du Trait d'Union.
- 16 Concert de musique classique, église

Saint-Georges de Guérard, avec Nos Clochers du Grand Morin.

- 31 Fête d'Halloween pour les petits, avec Guérard en Fêtes.

NOVEMBRE :

- 4 Repas organisé par le Club du Trait d'Union.
- 7 Sortie « Paradis Latin », avec le Club du Trait d'Union.
- 11 Journée nationale de la commémoration de l'armistice du 11/11/1918, avec l'UNC.
- 19 Soirée Beaujolais, avec la Feuille de Vigne Guérardaise.
- 20/21 Exposition, concours de photos, avec Nos Clochers du Grand Morin.
- 28 Banquet annuel du Club du Trait d'Union.

DECEMBRE :

- 10 Marché de Noël des écoles, avec les P'tits Cartables.
- 11/12 Exposition des peintres régionaux, avec Nos Clochers du Grand Morin.
- 14 Repas de Noël des Anciens, avec le CCAS.
- 18 Fête de la Magie de Noël, avec la Municipalité.
- 18 Noël à Chantilly, avec le Club du Trait d'Union.

APPLICATION PANNEAU POCKET

Comme plus de 4 500 communes en France, Guérard a mis en place le dispositif Panneau Pocket pour informer ses habitants. C'est une application à télécharger sur smartphones et tablettes. Elle rend vraiment service aux administrés. Cette application est anonyme et totalement gratuite.

Ce dispositif permet de vous informer de tous les événements du village, que ce soient des actualités pratiques ou bien des alertes : météo, coupure d'eau ou de courant, travaux, événements et manifestations... Ce sont autant d'informations qui peuvent ainsi parvenir directement, par notifications, sur votre smartphone.

Cette application a été créée en 2017 et est 100 % française. Elle est totalement gratuite et ne nécessite ni création de compte, ni aucune entrée de données personnelles. Elle s'installe en quelques secondes.

Chacun a ensuite la possibilité de mettre en favoris une ou plusieurs communes pour recevoir en temps réel toutes les informations la concernant.

Ce faisant, nous ne cédon pas à la déferlante informatique.

Le bulletin Vivre à Guérard (biennuel) et le Guérard Infos Express (bimestriel) en support papier, distribués dans les boîtes aux lettres, continuent de paraître. D'une part parce que tout le monde ne dispose pas d'Internet ou n'est pas à l'aise avec cet outil, d'autre part parce que le support papier reste une source fondamentale d'informations plus développées.

Et bien sûr, il est toujours possible de se renseigner à la Mairie grâce à un contact téléphonique ou une rencontre, lors des horaires d'ouverture de l'accueil.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**PROCHAINES
PARUTIONS :**

**GUÉRARD INFOS EXPRESS LE 15 OCTOBRE 2021
BULLETIN VIVRE À GUÉRARD LE 20 DÉCEMBRE 2021**